



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE D'AFANLOUM
AVIS D'APPEL D'OFFRES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2025 DU 04/03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
L'APPUI AUX CTD POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES DE PRODUCTION PASTORALES ET
PISCOCOLES D'INTERET COMMUNAL :

LOT 1 : Construction de trois étangs au site piscicole d'Afanloum,

LOT2 : Construction d'un château d'eau site piscicole d'Afanloum,

DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU
CENTRE.

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), MINEPIA exercice 2025

1- Objet de l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'AFANLOUM (Maitre d'Ouvrage) lance pour le compte de la Commune un Appel d'Offres National Ouvert :

LOT 1 : Construction de trois étangs au site piscicole d'Afanloum,

LOT2 : Construction d'un château d'eau site piscicole d'Afanloum,

DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

2- Consistance des travaux

3- Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3- Délai d'exécution :

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4- Allotissement :

Lot	Lieu d'exécution	Détail des activités et montant par lot	Montant prévisionnel par lot.	Montant caution	Délai d'exécution
1	Afanloum	Construction de trois étangs au site piscicole d'Afanloum	11 450 000	229 000	03 Mois
2	Afanloum	Construction d'un château d'eau au site piscicole d'Afanloum	5 400 000	108 000	01 Mois

5- Coût Prévisionnel :

Lot	Lieu d'exécution	Détail des activités et montant par lot	Montant prévisionnel par lot
1	Afanloum	Construction de trois étangs au site piscicole d'Afanloum	11 450 000
2	Afanloum	Construction d'un château d'eau au site piscicole d'Afanloum	5 400 000

6- Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

7- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de [Indiquer le délai prévisionnel et le nombre de tranche par lot le cas échéant] mois calendaires.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

8- Financement :

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPIA Exercice 2025.

9- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*,

10- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbrée , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à [indiquer le montant forfaitaire en FCFA pour chaque lot le cas échéant ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

11- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables à Afanloum Lieu de consultation du DAO (service (SIGAMP), numéro de téléphone : 697194506,697146481 dès publication du présent avis.

12- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune d'Afanloum, précisément à la Recette Municipale d'Afanloum, d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

13- Remise et présentation des offres :

Les offres rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la **salle de actes de l'hôtel de ville de la commune d'Afanloum sise à Afanloum**, auprès de la structure interne de gestion administrative des marchés (SIGAM) au plus tard 01/04/2025 à 10h (heure locale), et devront porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2025 DU 04/03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR

L'APPUI AUX CTD POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES DE PRODUCTION PASTORALES ET PISCOCOLES D'INTERET

COMMUNAL :

LOT 1 : Construction de trois étangs au site piscicole d'Afanloum,

LOT2 : Construction d'un château d'eau site piscicole d'Afanloum,

DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

14- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- *Les plis non-conformes au mode de soumission.*
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'**absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.** Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

15- Ouverture des plis :

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **01/03/2025** à 12 h dans salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum département de la MEFOU et AFAMBA.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

16- Principaux critères de qualification :

14.1 Critères éliminatoires

[Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.]

Il s'agit notamment :

- De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- *De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;*
- *Du non-respect du format de fichier des offres ;*
- *L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;*
- De l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage)

- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ;
- La présentation du dossier de Soumission ;
- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- Compréhension du projet ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- La Capacité financière de l'entreprise.

17- Attribution :

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante *en incluant le cas échéant les remises proposées.*

18- Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune d'AFANLOUM, dans le DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA.

20- Signature de la Lettre-Commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maire de la Commune d'AFANLOUM, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage. En cas de suspicion de corruption, contactez le numéro vert suivant 1517.

AFANLOUM, le 03 MAI 2023



*Maria
épouse Noah
Maire*

Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- DRMAP / Centre ;
- PREFET /MAF (pour information).
- DDMINEDUB /MAF (pour information) ;
- DDMAP/MAF (pour information).
- DDMINDEVEL /MAF (pour information).
- SOPECAM (pour publication)
- Président CIMP / CAFAN (pour information) ;
- ARMP/CE (pour publication au journal des marchés) ;
- CHRONO/ ARCHIVES ;
- AFFICHAGE/MAIRIE.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNE D'AFANLOUM

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT

CENTRE REGION

MEFOU AND AFAMBA DIVISION

AFANLOUM COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL COMMISSION TENDERS BOARD

INTERNAL TENDERS BOARD OF AFANLOUM COUNCIL

INVITATION TO TENDER

N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN//2025 OF THE 04/03/2025 FOR THE EMRGENCY PROCEDURE FOR SUPPORT TO
CTDS FOR THE PROMOTION OF THE PASTORAL AND FISH FARMING ACTIVITIES OF MUNICIPAL INTEREST:

- **LOT1: CONSTRUCTION OF THREE PONDS AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE**
- **LOT 2: CONSTRUCTION OF A WAER TOWER AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE IN
THE COMMUNE OF AFANLOUM, DEPARTMENT OF MEFOU ET AFAMBA, CENTRAL
REGION.**

AFANLOUM COUNCIL, MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION.

FUNDING: PIB MINEPIA EXERCISE2025

1- Subject of the invitation to tender

The Mayor of AFANLOUM Council (Contracting Authority) hereby launches a consultation

- **LOT1: CONSTRUCTION OF THREE PONDS AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE**
- **LOT 2: CONSTRUCTION OF A WAER TOWER AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE IN
THE COMMUNE OF AFANLOUM, DEPARTMENT OF MEFOU ET AFAMBA, CENTRAL
REGION.**

AFANLOUM COUNCIL, MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION.

2- Job description

The works covered by this call for tender include the trades provided for in the quantitative and estimated quote

3- Execution deadline

The overall deadline for the execution of the works shall be three (03) calendar month. This period runs from the date of notification of the service order to begin work.

4- Number of lots

Lot	Details of activities	Estimated amount per lot	Deposit amount	Execution time
1	CONSTRUCTION OF THREE PONDS AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE	11 450 000	229 000	03 mois
2	CONSTRUCTION OF A WAER TOWER AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE IN THE COMMUNE OF AFANLOUM	5 400 000	1008 000	01 mois

5- The cost of the Project

Lot	Details of activities	Estimated amount per lot
1	CONSTRUCTION OF THREE PONDS AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE	11 450 000
2	CONSTRUCTION OF A WAER TOWER AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE IN THE COMMUNE OF AFANLOUM	5 400 000

6- Participation

The Present Invitation to Tender is opened to all Cameroonian Enterprises which justify the technical, financial and judicial capacities that would enable them to realise these services.

7- Funding

The financing of the services of the Present Invitation to tender is assured by the Public Investment Budget of the Republic of Cameroon(BIP) MINEPIA, exercise 2025

8- Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is [Indicate one of the three modes of submission below: online, offline, online or offline].

However, when both options are open, a bidder cannot use both online and offline methods.

9- Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of [specify the all-in amount in CFA francs for each lot, if applicable. It is not more than 2 % of the estimated cost of the contract all taxes inclusive (ATI), in accordance with the Order in force] and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10- Consultation of the Tender File

The Tender File may be consulted upon publication of this notice during working hours at the Afanloum Council.

11- Acquisition of the Tender File

The file is obtainable at AFANLOUM Town Hall from the publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of Twenty five thousand (25 000) CFA francs payable at the AFANLOUM Town Receipt.

12- Submission and presentation of bids

Tenders written in French or English in seven copies including one original and six copies marked as such must be sent to the deeds rom of the Afanloum town hall located inafanloum , with the structure for the administrative management of public contracts at the latest 01/03/2025 (local time) and must bear the mention .

INVITATION TO TENDER

N° /AONO/SG/CIPM-CAFAN//2023 OF THE FOR THE EMRGENCY PROCEDURE FOR SUPPORT TO CTDS FOR THE PROMOTION OF THE PASTORAL AND FISH FARMING ACTIVITIES OF MUNICIPAL INTEREST :
- LOT1 : CONSTRUCTION OF THREE PONDS AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE
- LOT 2: CONSTRUCTION OF A WAER TOWER AT THE AFANLOUM FISH FARM SITE IN THE COMMUNE OF AFANLOUM, DEPARTMENT OF MEFOU ET AFAMBA, CENTRAL REGION.

AFANLOUM COUNCIL, MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION.

NOTE: To be opened only at the bid opening session.

13- Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- *Bids bearing information on the identity of the tenderers;*
- *Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;*
- *Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;*
- *Bids non-compliant with the bidding mode;*
- *Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;*
- ***Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure.*** A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

14- Opening of bids

All the Bids shall be publicly opened in a single phase.

The bids shall be opened on **01/03/2025** at 12 Am, local time, in the Afanloum town hall by the Internal Tenders Board. The bidders or their duly authorised representatives with a perfect knowledge of the file can assist in the opening of the bids.

15- Essential qualification criteria

14.1- Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer

The eliminatory criteria include:

- *Absence of bid bond at the opening of bids;*
- *Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);*
- *False declarations, fraudulent schemes or forged documents;*
- *Absence of a quantified unit price in the financial offer;*
- *Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);*
- *Absence of integrity charter dated and signed*
- *Absence of own or hired minimum equipment (to be specified by the Project Owner);*

- *Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.*

14.2-Essential criteria

Evaluation of essential qualification criteria will be binary (Yes/No) and based on the following criteria:

- The Attestation and site visit report signed by the bidder;
- Presentation of Tender Bids
- The enterprise's references in relation to construction and/or rehabilitation of Houses;
- The availability of materials, personnel and essential equipment;
- Qualification and the experiences of the workers/technicians;
- Methodology, planning and deadline of the execution of the project;
- Financial solvency of the Enterprise.

16- Award of the Contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed

17- Validity of bids

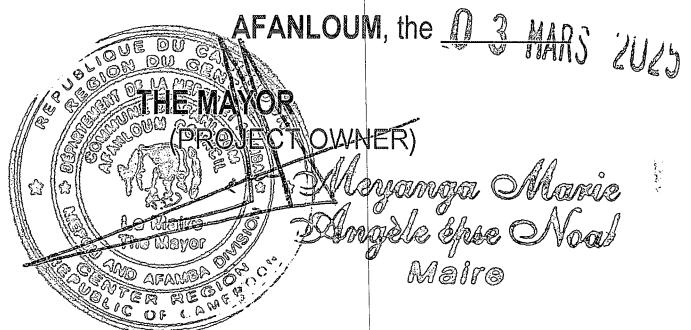
Bidders will remain committed to their bids for 90 (ninety) days from the deadline set for the submission of tenders.

18- Complementary information

Complementary Information could be obtained from the Project Owner, the Mayor of Afanloum Council. Call at this following number at any time if you have suspicion of corruption acts: 1517

19- Signing of the Contract

After the examination of the bids, the proposition of choice by the Internal Tenders Board and the final choice of the winner by the Project Owner, the contract is subscribed by the winner and signed by the Afanloum Mayor.



Copies to :

- MINMAP (pour information) ;
- DRMAP / Centre ;
- PREFET /MAF (pour information) ;
- DDMINEDUB /MAF (pour information) ;
- DDMAP/MAF (pour information) ;
- DDMINDDEVEL /MAF (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- Président CIMP / CAFAN (pour information) ;
- ARMP/CE (pour publication au journal des marchés) ;
- CHRONO /ARCHIVES ;
- NOTICE BOARD.